



Coordination Cap Ours

Communiqué

Le 14 novembre 2022

Les associations de la coordination Cap Ours **dénoncent** la création d'une "Cellule Parallèle Ours" et **suspendent leur participation au "Groupe Pastoralisme et Ours"**

Jeudi 27 octobre 2022, ce qui aurait dû être un classique rendez-vous Élus ariégeois - Etat à Paris s'est transformé en un Groupe de travail restreint réservé au lobby anti-ours, aboutissant à des décisions, un plan d'action et un échéancier de réunions à venir.

Cela pose deux gros problèmes :

1. **Il existe déjà un "Groupe Pastoralisme et Ours" (GPO)**, sous l'autorité du Préfet de région Occitanie, réunissant les acteurs ouverts au dialogue, et auquel les présents le 27 octobre à Paris refusent de participer. **En marge de la concertation officielle, l'Etat a donc décidé la création d'une "Cellule Parallèle Ours" (CPO, nous l'appellerons ainsi afin de la distinguer du Groupe officiel).** L'ensemble des participants au GPO officiel, qu'ils soient élus, professionnels, syndicalistes, militants associatifs ou fonctionnaires, cumulant des dizaines d'heures d'échanges et de dialogue, essence même d'un débat démocratique, ne peuvent que se sentir **trahis et méprisés** par ce passage en force. C'est notre sentiment en constatant que **l'Etat saborde cette instance de dialogue officielle en plein travail.**
2. **La composition de cette Cellule Parallèle Ours !!!** N'y sont invités que les représentants du **lobby radical anti-ours ariégeois**¹ (ceux qui refusent toute concertation et tout dialogue), quelques fonctionnaires complaisants envers ce même lobby (surtout pas l'administration de l'Environnement qui n'est bien sûr pas concernée (sic !)), et trois Ministres (aucun n'ayant honoré de sa présence, ne

1A l'exception de la députée Bénédicte Taurine qui a exprimé son malaise par rapport à la composition de ce groupe de travail

serait-ce qu'une fois, le GPO officiel !).

Bien entendu, dans cette configuration compacte, partisane et homogène, il n'est pas difficile d'aboutir à un consensus sur le dos de l'ours. A l'unanimité des présents, il a ainsi été décidé (pour commencer) :

1. de "renforcer l'arsenal législatif" pour continuer à **effaroucher les ours, au mépris des nombreuses décisions de justice contraires** (ils cherchent le moyen de contourner la Directive "Habitats" et le Code de l'Environnement ...) ;
2. de durcir le protocole "ours à problème", qui pourrait ainsi devenir **l'instrument de régulation de la population d'ours** tant réclamé par le lobby anti-ours (le terme politiquement correct adopté n'est pas "réguler" mais "soulager le territoire", ça revient au même) ;
3. de **remettre en cause 40 ans de travail de l'Office Français de la Biodiversité et du Réseau Ours Brun** en procédant à un "recomptage scientifique et indépendant" du nombre d'ours (par qui ? Le suivi de la population d'ours des Pyrénées est unanimement reconnu comme l'un des meilleurs au monde).

Sans doute cette réunion aurait-elle dû rester discrète, on peut heureusement compter sur la vanité des opposants à l'ours qui se sont empressés d'organiser une conférence de presse en rentrant au Pays, rapportant ces décisions comme des trophées.

**Nous demandons la dissolution immédiate de cette "Cellule Parallèle Ours".
A défaut, nous combattons pied à pied chacune des "décisions" iniques prises dans ce cadre partisan méprisant la concertation et l'état de droit.**

En attendant des éclaircissements, une garantie du respect des Lois et Directives, et un minimum de respect, nous suspendons notre participation aux travaux du Groupe Pastoralisme et Ours et nous suggérons aux autres participants de tirer également les leçons qui s'imposent de cette situation inadmissible.

Contact Presse : FNE 65;Dominique Portier ; tél : 07 81 44 47 56

Associations signataires : Pays de l'Ours - Adet, FERUS, France Nature Environnement Hautes-Pyrénées, Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères (SFEPM), Société d'Etude, de Protection et d'Aménagement de la Nature dans le Sud Ouest Pyrénées-Atlantiques (SEPANSO 64) , FIEP Groupe Ours Pyrénées, Animal cross, France Nature Environnement (FNE), France Nature Environnement Midi-Pyrénées (FNE - MP), Conseil International Associatif pour la Protection des Pyrénées (CIAPP), Comité Ecologique Ariégeois (CEA), Association Nature Comminges, Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN), Nature en Occitanie.